

Cas-type S3

SPÉCIALISÉ INTENSIF - Grand troupeau

2 personnes - 105 ha - 950 brebis - Productivité 1,4 - 11 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie, 30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne d'abord la Gâtine et le Bocage des Deux-Sèvres ainsi que certains secteurs des Pays-de-la-Loire, les élevages ont conservé leur logique intensive, dans un cadre sociétair permettant de gérer des grands troupeaux.



RESEAUX D'ÉLEVAGE

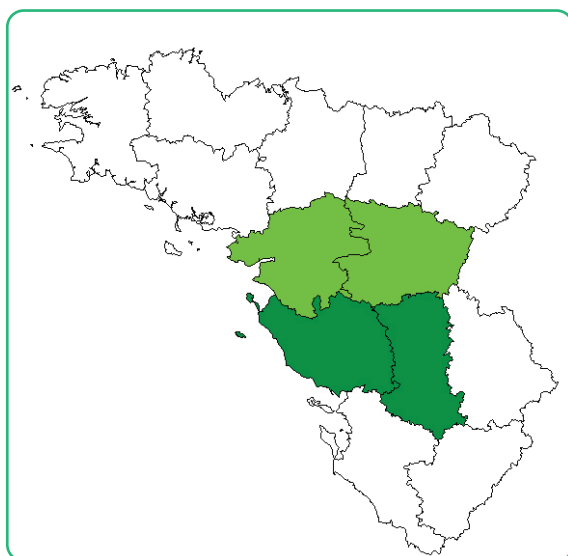


INSTITUT DE L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- combinaison d'une bonne productivité et des caractères bouchers des races herbagères.
- Bonne autonomie alimentaire grâce au maïs ensilage et aux céréales autoconsommées.
- Souplesse de l'organisation du travail grâce au cadre sociétair.

Contraintes :

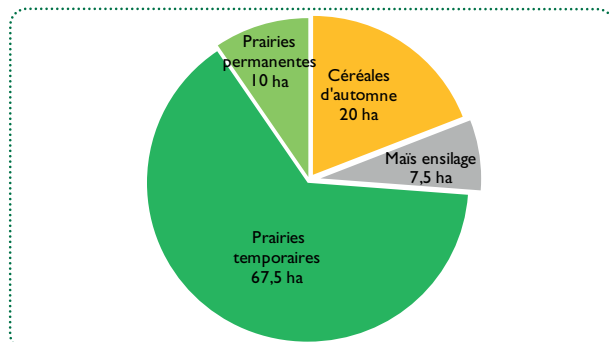
- Maîtriser l'intensification d'un grand troupeau, en terme de performances et de contrôle des charges.
- Risques liés à la spécialisation sur une production.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Des brebis peuvent être maintenues en bergerie au printemps, la priorité étant donnée à la constitution des stocks.
- Les repousses d'ensilage disponibles au pâturage sont destinées prioritairement aux allaitantes ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe après sevrage, sauf le lot accéléré.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie début décembre.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Ensilage de maïs	7,5	10 tMS	75 tMS
Ensilage d'herbe	12,5	4 tMS	50 tMS
Foin	40	3,2 tMS	127 tMS
Total			252 tMS

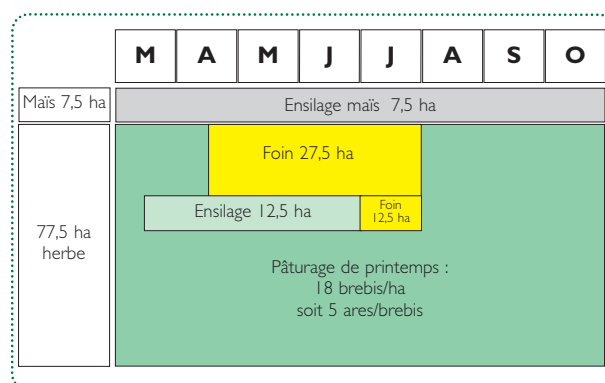
Surface labourée

Surface labourée 45 ha
- 18 ha de prairies (durée 4 ans)
- 7,5 ha de maïs
- 20 ha de céréales

- 20 ha de prairies reçoivent 15 tonnes/ha de fumier.
- 20 tonnes de marne sont apportées sur une partie des prairies ou avant une culture de céréales.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	120	0	0
Foin	70	0	0
Pâturage	30	0	0
Maïs	18	46	0
Moyenne SFP	55	4	0
Céréale	100	0	0
Moyenne SAU	64	4	0

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	73	7	3



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

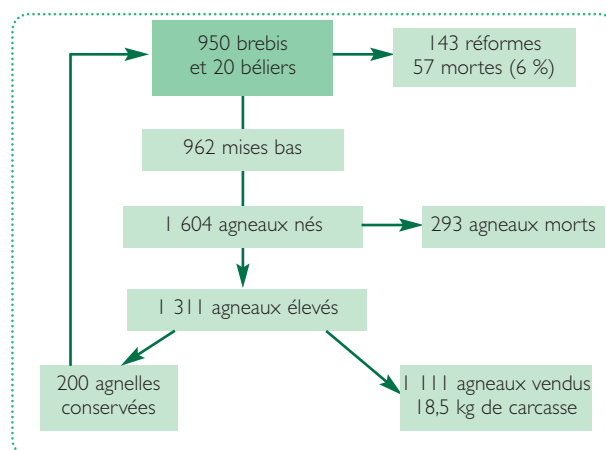
> Résultats

Taux de mise bas	101 %
Prolificité	167 %
Mortalité agneaux	18 %
Productivité numérique	138 %
Taux de renouvellement	21 %

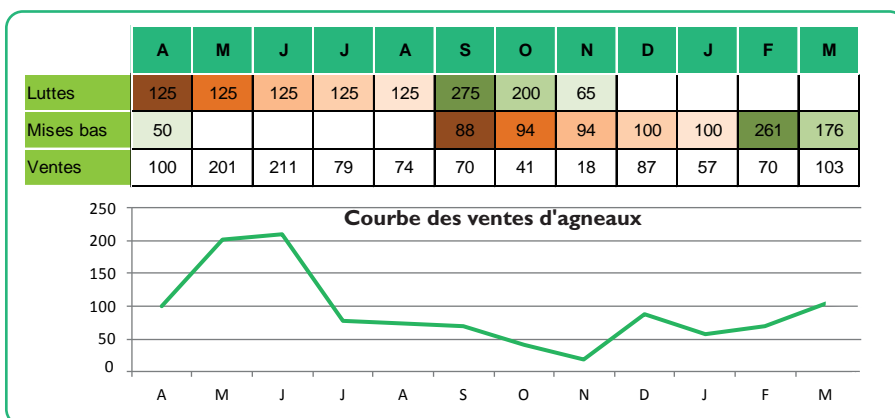
La conduite de la reproduction est basée sur un rythme d'un agnelage par an, seul le lot de septembre est accéléré avec remise des brebis en lutte "sur le lait", c'est-à-dire 6 semaines après mise bas.

Les mises bas s'étalent de novembre à avril.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Les agnelles de renouvellement sont conservées sur les naissances d'octobre à février et sont mises en lutte en octobre-novembre.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Ensilage de maïs (MS)	74 000	78	0	78
Ensilage d'herbe (MS)	50 000	52	0	52
Foin (MS)	127 000	118	17	134
Paille	4 000	5	0	5
Total fourrage	255 000	253	17	268
Céréales	113 550	47	53	120
Tourteau de soja	12 880	14	0	14
Complémentaire azoté	29 500	0	23	31
Total concentrés	155 930	61	76	165
% concentré prélevé	72			
Concentré/kg carcasse produit	6,4			

La consommation globale ramenée à la brebis est de 268 kg de MS de fourrage dont 50 % foin, 30 % ensilage de maïs et 20 % ensilage d'herbe. Celle des concentrés est de 165 kg, dont 72 % autoconsommés. Consommation des agneaux : 76 kg de concentrés.

La consommation globale est de 6,4 kg de concentré par kg de carcasse d'agneau produit.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 500 places + 500 agneaux sevrés
 - . 1 700 m²
 - . 500 places de cornadis
 - . 250 brebis logés sous un tunnel (400 m²)
 - . distributeur de concentré automoteur

79 % des brebis sont logées
Total : 2,2 m²/brebis

- Hangar :
 - . 520 m²
- Stockage concentré :
 - . 3 cellules de 350 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 17 km de clôtures

Le travail d'astreinte



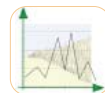
- 2 900 heures (2 500 à 3 500), soit 3,1 h/brebis et 2,2 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 195 jours, dont 75 pour le troupeau, 95 pour la SFP et 25 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système se caractérise par un volume de travail relativement important et sans véritable temps mort, avec des mises-bas de septembre à avril. La taille du troupeau génère de nombreuses interventions, mais la rentrée au sevrage des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements.

Le matériel



- En propriété :
 - . 3 tracteurs (4 RM 85 cv et 75 cv 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . véhicule utilitaire + quad
 - . remorque
 - . désileuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . round-baller
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . charrue
 - . combiné de semis direct et semoir de précision
 - . épandeur engrais 18 m
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . épandeur fumier 12 T
 - . faucheuse conditionneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . benne monocoque 10 T
- A l'entreprise :
 - . ensilage
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tel : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
 www.idele.fr - PUB IE : 00 12 55 024

Cas-type S3

SPÉCIALISÉ INTENSIF - Grand troupeau

2 personnes - 105 ha - 950 brebis - Productivité 1,4 - 11 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie,
30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	209 190 €
74 %	Ovins viande	153 885 €
	Ventes	135 875 €
	1 111 agneaux lourds de bergerie de 18,5 kg C. à 6,07 €/kg	124 760 €
	143 brebis de réforme à 65 €	9 295 €
	4 béliers de réforme à 75 €	300 €
	1 900 kg de laine à 0,80 €/kg	1 520 €
	Achat d'animaux	- 2 700 €
	6 béliers achetés à 450 €	- 2 700 €
	Aides	20 710 €
	Prime à la brebis : 950 têtes à 21,80 €	20 710 €
11 %	Grandes cultures	23 160 €
	Cession interne au troupeau : 1 135 q à 20,00 €	22 700 €
	Cession interne de semences	460 €
15 %	Autres aides	32 143 €
	Aides découplées : 105 ha à 297 €	31 140 €
	Franchise de modulation	1 000 €

% /PB	LES CHARGES	141 335 €
37 %	Charges opérationnelles	78 285 €
	Troupeau	65 €/brebis 61 680 €
	Concentrés	43 €/brebis 41 010 €
	Frais divers d'élevage	15 €/brebis 13 070 €
	Frais vétérinaires	7 €/brebis 7 600 €
	Surface fourragère	133 €/ha 11 340 €
	Engrais et amendements	79 €/ha 6 720 €
	Semences	42 €/ha 3 610 €
	Phytosanitaires	8 €/ha 700 €
	Fournitures pour fourrages	4 €/ha 310 €
	Productions végétales	263 €/ha 5 265 €
	Engrais et amendements	89 €/ha 1 775 €
	Phytosanitaires	89 €/ha 1 770 €
	Semences	86 €/ha 1 720 €
30 %	Charges de structure	62 750 €
	hors amortissements et frais financiers	
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	122 €/ha SAU 12 850 €
	Foncier	121 €/ha SAU 12 660 €
	Matériel	210 €/ha SAU 22 065 €
	Bâtiments et installations	14 €/ha SAU 1 455 €
	Autres charges	131 €/ha SAU 13 720 €

33 % EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION 68 150 €

ANNUITÉS 26 310 €

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS 19 460 € 6 170 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 41 840 €

RÉSULTAT COURANT 42 520 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (950 brebis)	
Produit brut/UMO	104 590 €	Produit Brut/brebis	162 €
EBE/PB	33 %	Alimentation directe/brebis	43 €
EBE/UMO	34 250 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	21 260 €	Surface fourragère/ha	133 €
Charges de structure totales/ha	842 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	282 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	38 %	Marge brute/produit	53 %
Marge de sécurité/EBE	9 %	Marge brute/brebis	85 €
		EBE/brebis	72 €

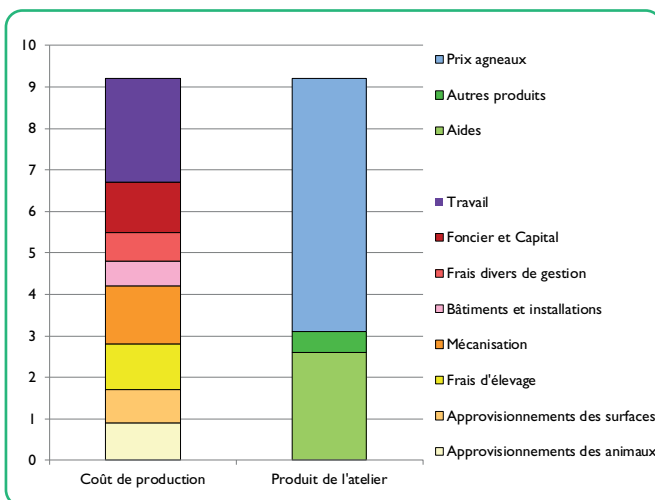
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,2 €
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,5 €
Aides	2,6 €

Coût de production	9,2 €
Aliments	0,9 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	1,1 €
Mécanisation	1,4 €
Bâtiments	0,6 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,2 €
Travail **	2,5 €

* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	10 300 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,1 €
Rémunération permise	1,5 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	377 K€
- Bâtiments et équipements	151 K€
- Matériel et divers	78 K€
- Cheptel	104 K€
- Stocks alimentaires	45 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	130 K€ (69 %)	189 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	59 K€ (31 %)	189 K€ (50 %)
EBE	34 K€	68 K€
Annuités	15 K€	26 K€
Annuités/EBE	45 %	38 %
Disponible pour vivre et investir	18 K€	42 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	10 %	9 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

** reprise de 50 % du capital avec 50 % de l'EBE

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	9 420 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	4 750 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	2 800 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
 Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-
 atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-
 loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-
 vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
 www.idele.fr - PUB IE : 00 12 55 024